

Chef du Personnel de l'armée (J1), Brigadier Hans-Peter Walser

août 2010

Décompte des effectifs de l'armée en 2010

Version abrégée



La version abrégée du décompte des effectifs de l'armée en 2010 contient les déclarations principales et les tendances essentielles de l'évolution concernant le domaine du Personnel de l'armée.

Elle vise à donner un aperçu de la situation actuelle du Personnel de l'armée et à répondre aux questions les plus fréquentes. La version complète du décompte des effectifs de l'armée est destinée exclusivement à l'usage interne de l'armée.

Sommaire

1	Evolution de l'effectif réel de l'armée entre 1977 et 2010.....	3
2	Effectif de l'armée en 2010.....	4
3	Evolution des effectifs de l'armée entre 2005 et 2010.....	5
4	Effectifs des groupes de grades et des catégories de grades.....	7
5	Femmes dans l'armée.....	8
6	Représentation des langues nationales au sein de l'armée.....	8
7	Structure des âges au sein de l'armée en 2010.....	9
8	Etat d'accomplissement de la durée totale des services d'instruction.....	10
9	Départs pour le service civil.....	11
10	Bilan des effectifs de l'armée.....	12
11	Résumé et conclusion du décompte des effectifs de l'armée en 2010.....	13

Liste des destinataires

Internet DDPS

Renvois

Tous les termes suivis d'un * sont expliqués dans l'appendice 1.

Sens et but du décompte des effectifs de l'armée

Le décompte des effectifs de l'armée est une analyse annuelle de l'effectif de l'armée. Il établit une comparaison entre les modèles (effectifs réglementaires*) et les militaires incorporés (effectifs réels*).

Le rapport sur le décompte des effectifs de l'armée analyse les effectifs de l'armée pour obtenir une vue d'ensemble des ressources en personnel existantes. Il vise aussi à montrer les éventuelles lacunes et les tendances problématiques de l'évolution afin d'assurer à moyen et à long terme la disponibilité de base* en personnel de l'armée. De ce fait, le décompte des effectifs de l'armée est un instrument important de surveillance et de pilotage des effectifs. Il sert aussi de base de planification pour les adaptations futures des structures de l'armée.

Le décompte des effectifs de l'armée se fonde sur un extrait de la banque de données du système de gestion du personnel de l'armée (PISA). Les données sont extraites le **1^{er} mars de chaque année**. De ce fait, les changements intervenus dans le domaine du personnel après cette date ne sont plus pris en compte.

1 Evolution de l'effectif réel de l'armée entre 1977 et 2010

Historique de l'évolution de l'effectif réel de l'armée entre 1977 et 2010. On constate d'emblée la différence entre les trois modèles d'armée (Armée 61, Armée 95 et Armée XXI).

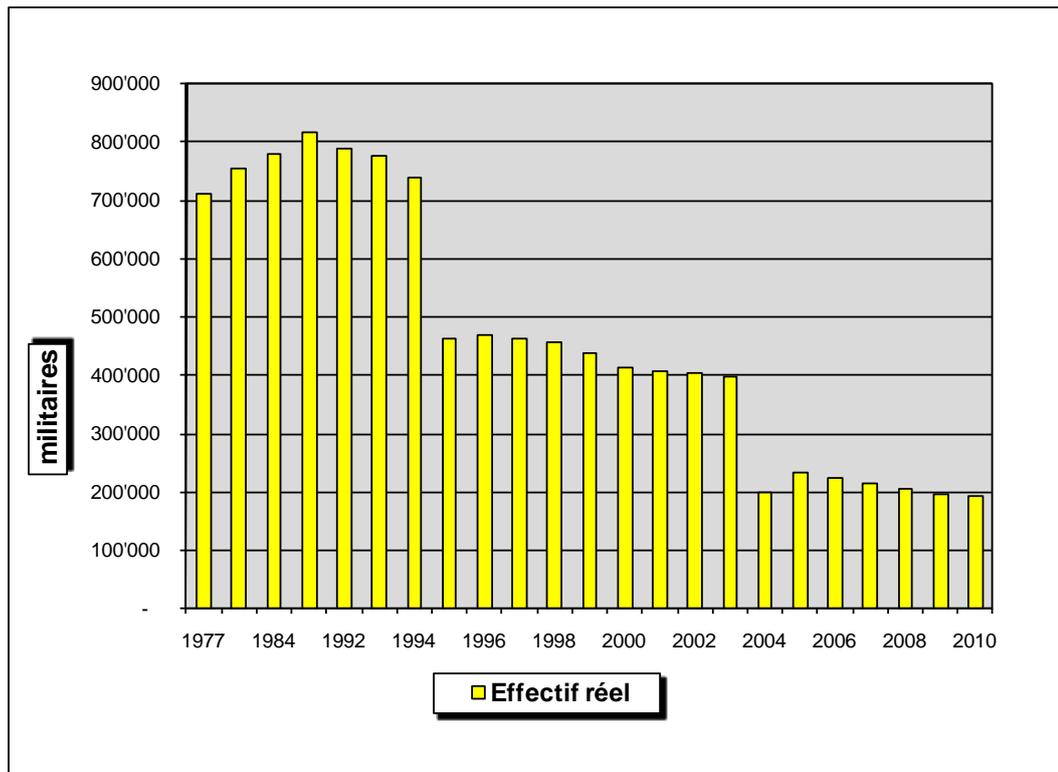


Illustration 1.1 : Evolution de l'effectif réel entre 1977 et 2010

2 Effectif de l'armée en 2010

L'effectif de l'armée se compose de l'**armée active** et de la **réserve**.

- L'effectif réglementaire de l'**armée active** au 1^{er} mars 2010 est de 133'981 militaires pour un effectif réel de 174'299 militaires (renouvellement 130 %). Les formations d'engagement sont renouvelées à 125 % et le domaine Instruction et support à 150 %.
- Les **formations de réserve** sont mieux renouvelées que l'année précédente avec 5'113 militaires* de plus. Malgré tout, elles sont fortement en sous-effectif en raison du comportement actuel des militaires face à l'accomplissement du service d'instruction (déplacement de l'ER et des CR). Leur effectif réglementaire est de 53'248 militaires pour un effectif réel de 19'535 militaires, ce qui correspond à une quote-part de renouvellement* de 37 %, supérieure de bien 7 % par rapport à l'année 2009.

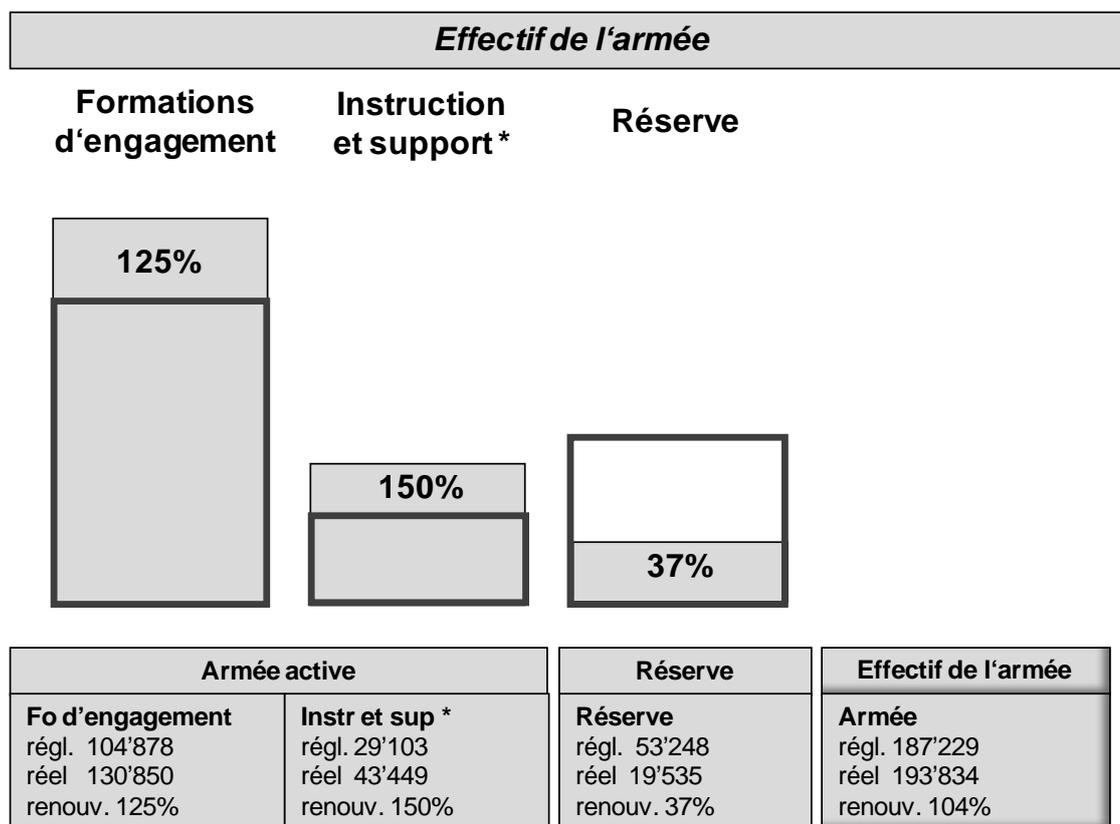


Illustration 2.1 : Effectif de l'armée en 2010

Ne font pas partie de l'effectif de l'armée, les militaires incorporés dans les pools indiqués à l'art. 3 OOA* (surnuméraire, effectif : 23'659) et les militaires des états-majors du Conseil fédéral (effectif : 207).

3 Evolution des effectifs de l'armée entre 2005 et 2010

3.1 Renouvellement de l'armée dans sa globalité (active et réserve)

Année	Eff. régl. actif	Eff. réel. actif	Eff. régl. réserve	Eff. réel. réserve	Total eff régl.	Total eff. réel	Renouvellement
2005	128'791	209'393	47'344	22'618	176'135	232'011	132%
2006	130'265	214'456	47'317	11'203	177'582	225'659	127%
2007	132'869	208'845	47'345	9'629	180'214	218'474	121%
2008	134'886	201'333	49'620	10'289	184'506	211'622	115%
2009	138'657	188'433	48'270	14'422	186'927	202'855	109%
2010	133'981	174'299	53'248	19'535	187'229	193'834	104%

Illustration 3.1 : Renouvellement de l'armée dans sa globalité (active et réserve)

Le renouvellement de l'armée (effectifs réels) a diminué de 28 % entre 2005 et 2010 pour se situer à 104 % en 2010. Contrairement aux années précédentes, l'effectif réglementaire de l'armée active se réduit aussi en 2010.

3.2 Renouvellement des corps de troupe actifs* de l'armée

2005	2006	2007	2008	2009	2010
162%	164%	155%	143%	129%	123%

Illustration 3.2 : Renouvellement des corps de troupe actifs* de l'armée

Le renouvellement des **corps de troupe actifs (bataillons, groupes, escadrilles)** a diminué en moyenne de 39 % sur la période considérée pour se situer à 123 % en 2010. Quelques sureffectifs encore présents seront corrigés lors du transfert prévu par l'étape de développement 08/11 ou vont se résorber à moyen terme compte tenu de l'évolution démographique.

3.3 Renouvellement de la réserve

Année	Effectif réglem.	Effectif réel	Renouvellement
2005	47'344	22'618	48%
2006	47'317	11'203	24%
2007	47'345	9'629	20%
2008	49'620	10'289	21%
2009	48'270	14'422	30%
2010	53'248	19'535	37%

Illustration 3.3 : Renouvellement de la réserve

La taille maximale légale de la réserve est de 80'000 militaires. Actuellement, l'effectif réglementaire compte 53'248 militaires organisés de manière précise pour répondre aux besoins. Les effectifs réels de la réserve se situent nettement en dessous des effectifs réglementaires.

3.4 Renouvellement du domaine Instruction et support

Année	Effectif réglem.	Effectif réel	Renouvellement
2005	29'518	53'066	180%
2006	31'660	54'727	173%
2007	31'786	52'914	166%
2008	30'115	50'439	167%
2009	29'674	45'701	154%
2010	29'103	43'549	150%

Illustration 3.4 : Renouvellement du domaine Instruction et support

Le renouvellement du domaine Instruction et support est supérieur à celui des formations* de l'armée d'engagement, du fait que ce domaine est alimenté tant par les services de l'instruction de base que par les formations de l'armée d'engagement. Ce sont avant tout des militaires disposant de connaissances spéciales qui sont engagés dans ce domaine. Afin de pouvoir utiliser le plus longtemps possible leurs connaissances (en partie jusqu'à l'âge de 33 ans), ces militaires sont convoqués de manière ciblée et souvent que pour des journées isolées. Par conséquent, le retard dans l'accomplissement des obligations militaires est plus important dans ce domaine que pour les formations de l'armée d'engagement et l'effectif réel diminue plus lentement. Une grande partie du personnel militaire professionnel (notamment les sous-officiers de carrière) est aussi incorporée dans ce domaine.

3.5 Récapitulatif de l'évolution entre 2005 et 2010

- Le renouvellement de l'armée a diminué de 28 % depuis 2005.
- Le renouvellement des corps de troupe actifs a été, dans son ensemble, réduit de 39 % depuis 2005. En 2010, la quote-part moyenne de renouvellement est encore de 123 %.
- Le renouvellement de la réserve est insuffisant depuis son introduction lors de l'Armée XXI, mais il est actuellement en augmentation. Au 1^{er} mars 2010, la quote-part de renouvellement s'élevait à 37 %.
- Le domaine Instruction et support reste légèrement mieux renouvelé que les formations d'engagement. La quote-part de renouvellement s'élève à 150 % en 2010.
- Les sureffectifs des formations actives de l'armée sont dus au comportement des militaires par rapport au service, comportement qui ne correspond pas au modèle de service donné de l'Armée XXI (déplacement de l'ER ou des CR = durée d'affectation plus longue dans l'armée active).

4 Effectifs des groupes de grades et des catégories de grades

Le groupe de grades des **officiers** remplit l'effectif réglementaire à 91 %. Le manque de « production » constaté ces dernières années, surtout de capitaines et d'officiers supérieurs, a des répercussions négatives sur l'effectif total des officiers. Si l'on considère cependant en détail le renouvellement des effectifs réglementaires, on constate que selon l'arme* et le service auxiliaire, aussi bien les incorporations que les vacances dépassent l'effectif réglementaire.

Le groupe de grades des **sous-officiers** présente dans l'ensemble, une quote-part de renouvellement de 105 %, ce qui correspond à une légère augmentation de 1 % par rapport à l'année précédente.

Le groupe de grades des **soldats** présente une quote-part de renouvellement de 105 %, en diminution de 2 % par rapport à 2009 dans ce groupe de grades.

Groupe grade	Catégorie grades	Effectif régl.	Effectif réel	QP renouv
of	officiers généraux	50	56	112%
	of EM, capitaines	11'437	8'641	76%
	of sub	9'458	10'320	109%
	Total of	20'945	19'017	91%
sof	sof sup	5'760	5'760	100%
	sof sup	24'697	26'181	106%
	Total sof	30'457	31'941	105%
sdt	sdt	135'827	142'876	105%
Total général		187'229	193'834	104%

Illustration 4.1 : Renouvellement des catégories de grades en 2010

Comme en 2009, les officiers supérieurs et les capitaines sont en sous-effectif. Ce dernier n'a que très légèrement augmenté, mais 24 % des positions d'officiers ne sont pas pourvues dans cette catégorie de grades. On manque surtout de capitaines et de majors. Dans cette catégorie de grades, on doit réduire l'effectif réglementaire existant et renforcer le recrutement de la relève.

Les effectifs réels des officiers subalternes ne remplissent l'effectif réglementaire plus qu'à hauteur de 109 %, et seulement grâce aux effectifs restants de l'Armée 95. Les sureffectifs de l'Armée 95 ont donc été presque entièrement résorbés. En tout, l'effectif des officiers subalternes s'est réduit par rapport à 2009. Dans ce domaine, on rencontre des problèmes de relève.

Le nombre de sous-officiers supérieurs s'est encore réduit par rapport à 2009, la quote-part de renouvellement s'élève encore tout juste à 100 %.

En ce qui concerne les sous-officiers des grades de sergent-chef, de sergent et de caporal, on constate une diminution de l'effectif réel de 732 postes pour une réduction dans le même temps de l'effectif réglementaire de 1'051 postes. La quote-part de renouvellement s'élève désormais à 106 % (plus 1 % par rapport à 2009).

Pour les soldats, on constate une diminution de l'effectif réel de 452 militaires par rapport à 2009. En revanche, l'effectif réglementaire a augmenté de 1'441 positions. La quote-part de renouvellement s'élève ainsi à 105 % (moins 2 % par rapport à l'année précédente).

Année	of sup, cap	of sub	sof sup	sof	sdt
2005	84%	137%	109%	152%	133%
2006	79%	132%	125%	143%	128%
2007	78%	128%	123%	131%	121%
2008	78%	120%	109%	116%	114%
2009	77%	111%	102%	105%	107%
2010	76%	109%	100%	106%	105%

Illustration 4.2 : Evolution des quotes-parts de renouvellement des catégories de grades entre 2005 et 2010

La diminution générale des quotes-parts de renouvellement est due au fait que des classes d'âge, en nombre relativement important, vont être licenciées de l'armée et que la relève qui arrive ne pourra pas compenser ces départs.

5 Femmes dans l'armée

En mars 2010, 1'034 femmes étaient incorporées dans l'armée, ce qui correspond à environ 0,5 % de l'effectif réel de l'armée.

Grpe grades	Eff. réel MAPP	Eff. réel MASL	Eff. réel MACR	Eff. réel rés	Total femmes
of	11	2	250	10	273 *
sof	25	7	217	29	278
sdt		2	405	76	483
Total général	36	11	872	115	1034 **

* dont 4 militaires de S EMG, ** dont 41 militaires du SCR

55 % (-5 % depuis 2009) des femmes de l'armée sont incorporées dans des formations des troupes de l'aide au commandement, des troupes logistiques, des troupes sanitaires et dans le domaine Instruction et support. 17,5 % (+7,5 %) des femmes sont incorporées dans les troupes de combat (infanterie, troupes blindées, artillerie, troupes du génie). 8 % (-1 %) font partie des Forces aériennes.

6 Représentation des langues nationales au sein de l'armée

Lors du recensement de la population en 2000, la répartition de la population suisse par rapport aux trois langues nationales principales était la suivante : allemand 74 %, français 21 %, italien 5 %. Si l'on compare ces chiffres avec les résultats du décompte des effectifs de l'armée, on obtient le tableau suivant :

Grpe grade	Eff. réel D	Part	Eff. réel F	Part	Eff. réel I	Part	Résultat total
of	15'391	81%	2'822	15%	804	4%	19'017
sof	24'934	78%	5'630	18%	1'377	4%	31'941
sdt	113'034	79%	24'714	17%	5'128	4%	142'876
Total	153'359	79%	33'166	17%	7'309	4%	193'834

Illustration 6.1 : Répartition des langues nationales au sein de l'armée

En comparaison avec la répartition en pour-cent de la population suisse, la part de militaires germanophones à l'armée est plus élevée, en particulier celle des officiers.

7 Structure des âges au sein de l'armée en 2010

La répartition des âges reflète très nettement la situation actuelle concernant l'accomplissement des obligations militaires.

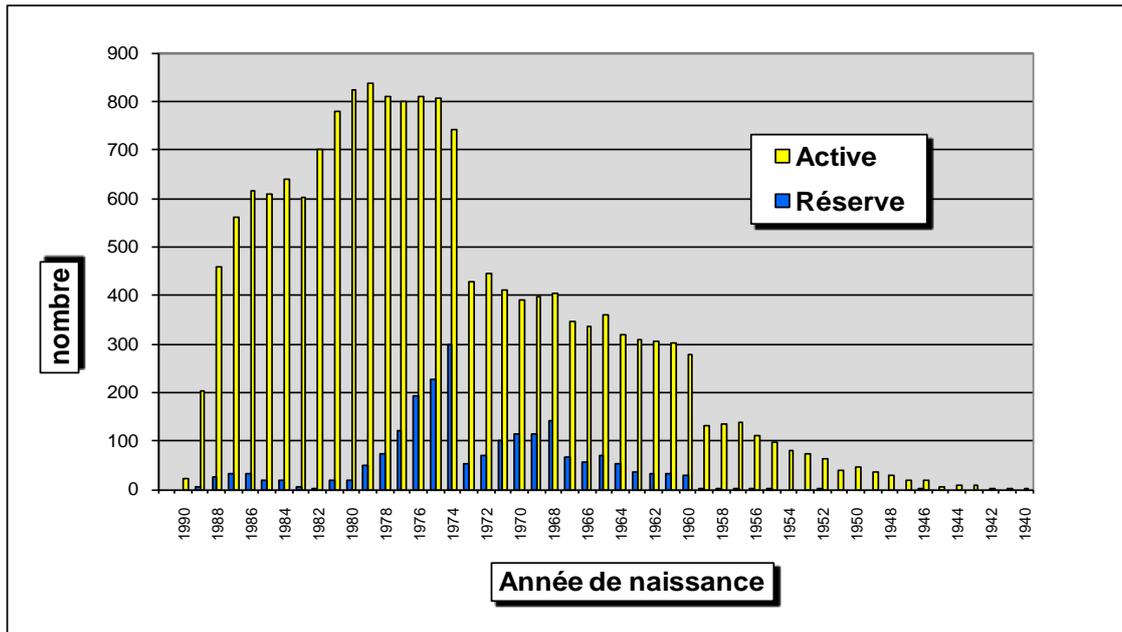


Illustration 7.1 : Répartition des âges au sein de l'armée (of, sof, sdt) en 2010

Très peu de militaires nés en 1990 sont incorporés. Ce sont ceux qui ont accompli l'instruction de base à l'âge de 19 ans déjà. L'année 1989 comprend 7'400 militaires incorporés, l'année 1988 14'000 et l'année 1987 16'000. Cette augmentation de l'effectif réel par année d'âge provient du fait que l'instruction de base a été repoussée et que la majorité d'une classe d'âge ne l'a accomplie qu'à 24 ans. Les effectifs des actifs, surtout dans la classe d'âge des 26-30 ans sont très élevés. C'est une conséquence du nombre élevé des déplacements de service. Il en résulte qu'une grande partie des militaires n'est jamais incorporée dans la réserve pendant la durée du service obligatoire. C'est pourquoi la réserve n'est que peu renouvelée, bien que les effectifs de la réserve dans le segment d'âge des 26 à 30 ans aient doublé par rapport à l'année précédente pour s'établir à plus de 8'000 militaires. Cependant, l'augmentation de la réserve vient principalement du changement d'incorporation des 9'086 militaires en service long de réserve des pools selon l'art. 3 OOA dans les compagnies de sûreté de l'armée. Cette situation ressort nettement sur le diagramme pour les années 1985 à 1989.

A partir de l'année de naissance 1983, on constate une réduction des effectifs réels de l'armée active en raison du passage dans la réserve. A partir de l'année de naissance 1979, on constate les licenciements de l'armée, étant donné que les militaires âgés de 30 ans et plus ont accompli la durée totale du service d'instruction. A partir de l'année de naissance 1975, la majorité des militaires d'une classe d'âge est libérée étant donné qu'elle a accompli ses obligations militaires.

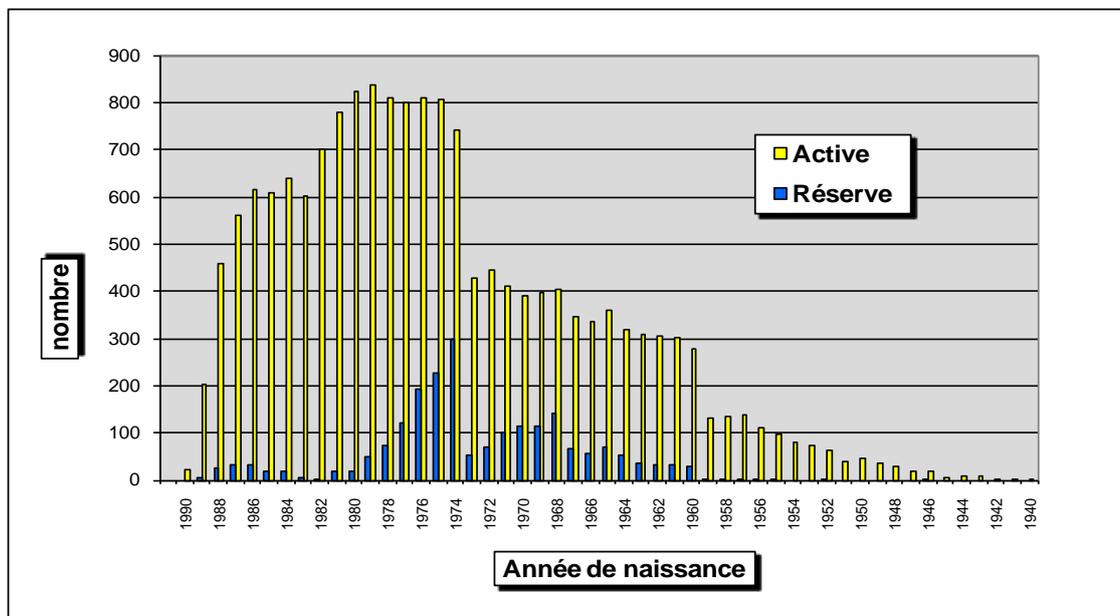


Illustration 7.2 : Répartition des âges des officiers de l'armée en 2010

Dans la répartition des âges des officiers, on remarque très nettement le manque d'officiers subalternes. Aucune de ces années de naissance n'atteint le besoin fixé à 1'200 officiers. De ce fait, la base de recrutement pour les capitaines et les officiers supérieurs restera insuffisante ces prochaines années.

8 Etat d'accomplissement de la durée totale des services d'instruction

Depuis des années, les taux des déplacements de service sont stables, en moyenne de 25 %. Viennent s'y ajouter les licenciements pour raisons médicales et les licenciements par les commandants ainsi que les militaires non entrés en service. Pour un bataillon accomplissant le service, il en résulte en moyenne une réduction de l'effectif de 35 % des militaires astreints. Les déplacements d'ER et de CR augmentent l'effectif réel de l'armée, mais creusent en même temps les effectifs des CR des formations.

Pour l'accomplissement des services d'instruction de base (écoles de recrues et services d'avancement), 59'315 convocations ont été envoyées, mais seulement 43'762 militaires ont accompli le service. Ce qui correspond à un taux de 74 %. Les 26 % restant résultent pour la majorité de déplacements de service (17 %) et de licenciements par les commandants (9 %).

En ce qui concerne les services de perfectionnement de la troupe (SP trp/« CR »), sur les 258'836 convocations envoyées, 186'826 (72 %) militaires ont accompli le service, soit un taux d'accomplissement inférieur de 2 % à celui des services d'instruction de base, mais en augmentation d'environ 3 % par rapport à l'année 2008. Ici aussi, ce sont surtout les déplacements de service (26 %) qui réduisent le nombre de convocations remplies. Par contre, les licenciements par les commandants ont nettement diminué (2 %).

Si l'on considère maintenant les mêmes données différenciées par groupes de grades, on observe que les officiers, avec 83 %, détiennent le plus haut degré d'accomplissement par rapport aux convocations envoyées. Les sous-officiers et les soldats sont légèrement en dessous avec respectivement 75 % et 70 %. Dans les

trois groupes de grades, le degré d'accomplissement est légèrement plus élevé qu'en 2008.

L'illustration ci-dessous montre l'état d'accomplissement de la durée fixée des services d'instruction pour les soldats (sdt, app, app chef).

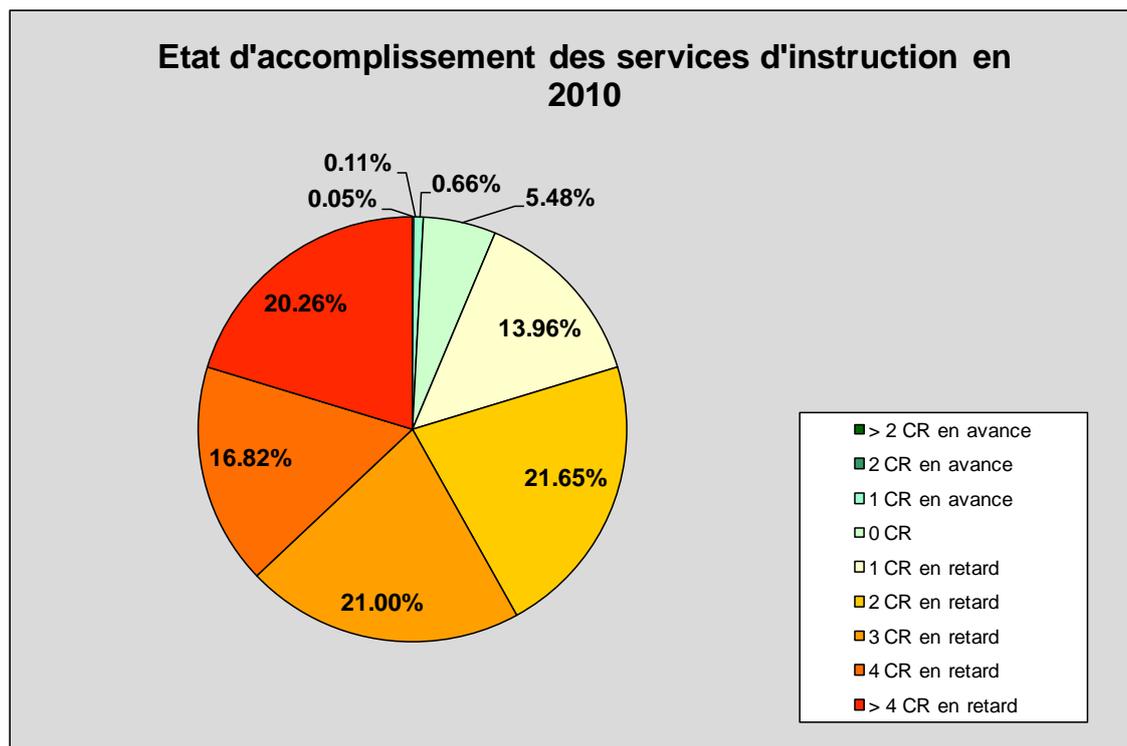


Illustration 8.1 : Etat d'accomplissement de la durée totale des services d'instruction en 2010

Les résultats présentés montrent clairement que la majorité des militaires a du retard dans l'accomplissement de la durée totale des services d'instruction. 94 % des militaires qui ont participé à l'enquête indiquent qu'ils ont au moins un ou plusieurs CR de retard par rapport au modèle calculé ou ont accompli l'ER après l'âge de 20 ans (25 % des recrutés). Dans le modèle en vigueur d'obligation de servir, il résulte de cette situation que les formations actives présentent des sureffectifs et les formations de réserve d'importants sous-effectifs, étant donné que ces militaires sont licenciés de l'armée dès qu'ils ont accompli l'intégralité de leurs obligations militaires.

9 Départs pour le service civil

La nouvelle législation sur le service civil a pour conséquence une forte augmentation des départs de l'armée pour le service civil en 2009.

Si l'on quantifie ces départs (dépôts des demandes), on obtient le tableau suivant :

Moment du dépôt des demandes	2009
Demandes entre le recrutement et le service d'instruction de base	2'153 (31%)
Demandes pendant l'instruction de base	1'561 (22%)
Incorporés dans l'armée (demandes émanant des formations)	3'268 (47%)
Total	6'982

En 2009, les demandes déposées par les militaires incorporés de l'armée ont atteint leur niveau le plus élevé, suivies des demandes avant l'instruction de base. En tout, près de 7'000 militaires ont présenté une demande d'admission au service civil.

10 Bilan des effectifs de l'armée

(période évaluée : du 1^{er} mars 2009 au 1^{er} mars 2010)

Nouvelles incorporations dans l'armée	Départs de l'armée
<p>En tout, entre le 1^{er} mars 2009 et le 1^{er} mars 2010 26'967 personnes ont été incorporées dans les formations de l'armée. 16'801 venaient de l'instruction de base. Aux termes de l'art. 3 OOA, 577 personnes ont été incorporées dans l'armée. 656 sont revenues d'un séjour prolongé à l'étranger et 111 ont vu leur exemption du service supprimée. 25 autres ont été de nouveau déclarées aptes au service. Sur les 8'797 militaires restants, 1'585 des divers autres pools ont été incorporés dans l'armée. La plupart de ces 1'585 militaires provient également de l'instruction de base mais n'était pas encore recrutée en mars 2009. Pour le reste, il s'agit en majeure partie des militaires en service long de la réserve déjà mentionnés qui ont été incorporés de janvier à mars 2010 dans la cp sûr de la FOAP inf.</p>	<p>Du 1^{er} mars 2009 au 1^{er} mars 2010, l'armée a dû enregistrer 28'683 départs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • libérations des obligations militaires : 10'777 mil • changement d'incorporation dans les pools art. 3 OOA : 9891 mil • déclarés inaptes au service : 2511 mil • nouvelles exemptions du service : 946 mil • « non incorporés » : <ul style="list-style-type: none"> o 3'089 mil ont quitté les formations pour le service civil ; o 85 « non-incorporations ». Il s'agit ici d'exclusions de l'armée pour refus d'accomplir le service militaire ou pour commission de délits ; • changements d'incorporation dans divers autres pools de l'armée : 436 mil ; • en tout, 865 militaires ont commencé un congé prolongé à l'étranger ; • dans la période susmentionnée, on enregistre en tout 83 personnes disparues ou décédées.
Bilan des effectifs de l'armée	
<p>En tout, l'armée enregistre une diminution de 1'716 militaires, ce qui correspond à la différence entre l'effectif réel de 2009 de 195'550 militaires et celui de 2010 de 193'834 militaires. La diminution très faible de l'effectif réel en 2010 par rapport aux années précédentes est due clairement au déplacement de la réserve de militaires en service long dans les formations de l'armée ainsi qu'à la diminution des effectifs réglementaires. Dans les prochaines années, compte tenu de l'évolution démographique et des départs vers le service civil, on s'attend de nouveau à des réductions plus importantes de l'effectif réel de l'armée.</p>	

11 Résumé et conclusion du décompte des effectifs de l'armée en 2010

En résumé, on peut constater ce qui suit :

- L'effectif réglementaire de l'armée est de 187'229 militaires et il est renouvelé par 193'834 militaires. La quote-part de renouvellement de l'armée est donc de 104 %. De ce fait, les sureffectifs résultant du passage de l'Armée 95 à l'Armée XXI sont largement résorbés.
- En raison du comportement des militaires par rapport aux déplacements de service, les formations actives présentent un sureffectif et les formations de réserve un sous-effectif. Cet effet est encore amplifié par le déplacement partiel de l'instruction de base après l'âge de 20 ans.
- Les effectifs réglementaires des officiers ne sont dans l'ensemble pas couverts. On manque en particulier d'officiers pour les états-majors des corps de troupe*.
- Le manque d'officiers dans les états-majors remet en question la capacité de commandement, au moins de certaines fractions de l'armée, à moyen ou long terme.
- Entre mars 2009 et mars 2010, 26'967 militaires ont été incorporés dans des formations et 28'683 licenciés (obligations militaires accomplies, changement d'incorporation selon l'art. 3 OOA, inaptitude au service, exemption du service, départs vers le service civil, en congé à l'étranger ou disparus/décédés). L'armée doit « comptabiliser », dans le bilan des effectifs entre 2009 et 2010, une diminution de 1'716 militaires.
- Le nombre de conscrits se réduira ces prochaines années (plus petites classes d'âges). De ce fait, le renouvellement de la relève diminuera également et ne pourra plus couvrir le besoin ordinaire de relève. Ceci conduira à une réduction des effectifs des formations actives. L'armée existante (y compris l'étape de développement 08/11) ne pourra donc plus être alimentée ces prochaines années, si l'on conserve le même modèle de service et si le comportement par rapport au service ne change pas.
- Le renouvellement supplémentaire dû aux naturalisations ne permet que d'atténuer quelque peu la problématique mais ne modifie pas la tendance.
- Les départs entre le recrutement et la fin de l'obligation de servir augmentent en raison de la nouvelle législation sur le service civil et ont pour effet que dans l'ensemble, moins de 50 % des citoyens suisses masculins d'une classe d'âge accomplissent l'ensemble des services obligatoires de manière réglementaire.

Conclusion :

En raison de l'évolution démographique et des habitudes sociales, le renouvellement du personnel de l'armée n'est plus suffisamment assuré à moyen et à long terme. Seule une adaptation de la structure ou des conditions actuelles (modèle d'obligation de servir et modèle de service) peut rétablir l'équilibre entre la structure réglementaire et les ressources en personnel disponibles.

Appendice 1 : catalogue des termes du domaine du Personnel de l'armée

<i>Notion</i>	<i>Explication</i>
Armes	Domaines particuliers de l'armée (p. ex. infanterie, troupes blindées, artillerie, etc.) qui accomplissent des écoles de recrues pour leur instruction.
Corps de troupe	Formations de l'armée composées d'états-majors et d'unités de troupe. Leurs effectifs réglementaires affichent entre 500 et 1200 personnes. Ils ont pour désignation bataillons, groupes, commandements de grenadiers, commandements de base aérienne, escadres.
Disponibilité de base	État de l'armée indépendant d'une mission spécifique, qui doit être atteint et maintenu en permanence dans les domaines de la conduite, de l'instruction, de la logistique et du personnel.
Effectif réel	Nombre de militaires incorporés dans une formation.
Effectif réglementaire	Effectif nécessaire pour composer une formation selon la doctrine d'engagement.
Formation	Notion générale englobant les états-majors et les unités de troupe (compagnies, batteries, escadrilles et colonnes).
Instruction et support (instr et sup)	Domaine de l'armée qui comprend les formations servant à appuyer les formations d'engagement, l'instruction et les organisations civiles. Il comprend les différents commandements des formations d'application, des centres de compétences, des domaines spécialisés, des états-majors spécialisés et des détachements d'exploitation.
mil	militaire
Pools art. 3 OOA	Pools composés de militaires qui ne sont pas incorporés dans une formation au sens de l'art. 60 LAAM. L'effectif de ces pools ne fait pas partie de l'armée.
Quote-part de renouvellement	Mesure déterminant la dotation en personnel d'une formation et calculée comme suit : effectif réel divisé par l'effectif réglementaire [%].